

Filière BP - Consigne pour le stage 24P	
Module BP62AVT	Gestion de situations complexes en arts visuels et activités créatrices techniques
Semestre : BPs6	Temps de travail étudiant : 8 heures
Profil : 5-8	Durée de l'observation en classe : -
UER : Art et Technologie	Durée de l'activité en classe : 6 périodes en ACM ou en AVI
Responsable du module : Laura Braillard-Malerba Laura.Braillard-Malerba@hepl.ch	
<p>A – Présentation du module (intentions et visées prioritaires)</p> <p>Le travail dans les séminaires du module vise à approfondir les connaissances et les compétences développées dans le module précédent tout en créant des séquences d'enseignement-apprentissage qui permettent de prendre en compte de nombreuses variables. Par le biais de situations professionnelles, ce module aborde la variété des élèves, des démarches techniques et artistiques, des objets d'apprentissage, des démarches didactiques et des thématiques possibles. Les étudiants-es prolongent la spécialisation disciplinaire choisie dans le BP32AVT.</p>	
<p>B – Consignes</p> <p>Pour les ACM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant-e va devoir enseigner les ACM au moins 4-6 périodes de 45 minutes. Durant ce temps, un ou deux objets peuvent être réalisés avec les élèves. - L'étudiant-e va devoir filmer deux moments de son enseignement des ACM. Le premier extrait rend compte : D'un moment d'enseignement lors d'une tâche discrétionnaire (consignes du début de tâche ; le questionnement métacognitif d'un élève). Le deuxième moment, porte sur une régulation d'un élève durant une tâche ou une activité taylorienne. - L'étudiant-e va devoir imaginer une situation d'évaluation et créer la grille d'évaluation critériée spécifique rendant compte de l'atteinte des apprentissages artisanaux et de conception des élèves. Cette grille n'est pas obligée d'être utilisée avec les élèves en stage. <p>Pour les AVI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant-e met en place dans sa classe <u>une planification de 6 à 8 périodes</u> en orientant l'élève dans des axes d'apprentissages en AVI (PER, capacités transversales, interdisciplinarité...) - Il réalise <u>une séquence en arts visuels</u> en 5 parties en lien avec le schéma de Lagoutte : sollicitation, essais techniques, présentation d'œuvres, exercice(s), réalisation personnel(s). - Ces <u>5 moments</u> sont <u>documentés visuellement</u> (traces des travaux des élèves) ainsi que la <u>séquence</u> à l'aide <u>des ressources</u> (œuvres/musée de classe, documents didactiques, essais techniques personnels) et éventuellement avec une sortie culturelle en lien avec la séquence en classe. 	
<p>C - Attendu du praticien formateur</p> <p>Tâche du – de la - Prafo :</p> <p>Mettre la classe à disposition de l'étudiant-e afin qu'il-elle puisse prendre en charge de manière autonome les moments d'enseignement-apprentissage planifiés (et les filmer dans le cas des ACM). C'est pour l'étudiant-e un espace important pour expérimenter et réguler des stratégies d'enseignement.</p> <p>Lui donner toutes indications utiles, en particulier en ce qui concerne les objectifs d'apprentissage et les compétences visés pour les élèves.</p> <p>Co-évaluer ces moments afin de permettre une régulation.</p> <p>Dans le cas où les disciplines ne figurent pas à l'horaire de la classe, mais néanmoins au plan de formation de l'étudiant-e, prendre toutes mesures utiles afin d'assurer une formation la plus complète possible.</p>	